

Edito

Ce dimanche nous étions le 1^{er} mai. Un 1^{er} mai qui rime avec Muguet, tout le monde le sait, mais qui est aussi et surtout, il n'est pas inutile de le rappeler, le jour de la fête internationale des travailleurs dans de nombreux pays. Ajoutons même, pour la petite histoire, que l'on commémore à cette occasion la grève sanglante du 3 mai 1886 aux usines McCormick de Chicago (USA), pour l'instauration de la journée de huit heures. Bref, cette journée du 1^{er} mai était d'autant plus symbolique cette année, que notre Gouvernement tente de faire passer une loi qui n'est ni plus ni moins qu'un recul des droits des salariés. D'ailleurs en ce dimanche, nous étions environ 84 000 dans les rues selon le ministère de l'Intérieur. Autant dire plusieurs centaines de milliers tant les autorités ont de sérieuses tendances à la minimisation. Or qu'avons-nous pu voir et entendre sur les médias nationaux ? Des reportages sur les rassemblement frontistes. Avec d'un côté le père qui rassemblait 200 pouilleux devant une statue de Jeanne d'Arc, leur icône. De l'autre, la fille qui, devant une autre statue, réunissait elle ses fidèles avant un banquet dit républicain. Ou comment faire passer au 2^e plan le sujet principal et au 1^{er} ce qui devrait tenir du détail. On appelle ça un choix éditorial. En fait grâce aux médias, le FN a atteint son objectif : réussir à faire davantage parler d'eux en cette journée censée honorer les travailleurs, que les travailleurs eux-mêmes. Mais non, le discours médiatique n'a rien à voir avec la montée du FN...

Encore et toujours le refus de se laisser faire

La semaine dernière un peu partout en France et ici aussi à Calais, ce weekend à l'occasion des traditionnelles cérémonies du 1^{er} mai dont celle de Calais, des dizaines de milliers de salariés, de citoyens ont continué à exprimer leur désaccord le plus profond avec la loi El Khomri.

Au-delà, ils ont exprimé la souffrance d'un peuple victime du chômage de masse, d'un pouvoir d'achat en recul constant, les difficultés de services publics sans cesse privés de moyens...

Combien seront-ils demain pour continuer le combat à l'occasion du début des débats à l'assemblée nationale, nul ne le sait, comme nul ne sait si les luttes seront victorieuses ou pas. Par contre ce dont nous pouvons être certain c'est que si nous ne bougeons pas, le monde du travail en général sera perdant.

Le gouvernement avait cru qu'en négociant le ralliement de la CFDT et en multipliant les intimidations policières, il découragerait le mouvement. C'est raté ! La pression populaire continue de s'exprimer même si les mouvements ne sont pas toujours de la même importance. Le mouvement continue parce que les participants ne veulent qu'une chose qu'a parfaitement exposé Éliane Assassi présidente du groupe communiste au Sénat : "Votre projet, Madame la ministre, doit être retiré (...). Votre projet de loi, c'est l'angoisse du lendemain et la soumission au patronat et aux actionnaires".

Ces défilés ne sont en effet que la partie immergée de la colère sociale : plus de 70 % des Françaises et Français veulent le retrait de cette loi de casse du Code du travail. Les sénateurs communistes, sous les invectives



de Manuel Valls et les huées de parlementaires de droite, d'extrême-droite et socialistes ont brandi dans l'hémicycle des pancartes : Loi Travail non merci !

Nous pensons qu'il est indispensable de continuer à convaincre autour de nous.

Un projet de régressions sociales à tous les étages

Sans l'avouer ouvertement, le projet de loi met fin de fait aux 35 heures. Mais pas seulement :

On travaillerait plus pour gagner moins, jusqu'à douze heures par jour par simple « accord ».

Les licenciements seraient facilités. Les risques encourus par les patrons pour licenciement abusif seraient réduits.

Les femmes seraient particulièrement pénalisées, notamment à travers la déréglementation des temps partiels. Les patrons auraient toute liberté pour décider quand commence la semaine et contourner la majoration du dimanche.

La médecine du travail, les Prud'hommes, les institutions représentatives du personnel seraient laminés.

Enfin, contrairement à un principe fondateur de notre droit social destiné à protéger les salariés, des accords d'entreprises pourraient contenir des dispositions plus défavorables aux travailleurs que ce que prévoit la loi.

Si chacun comprend bien la nécessité d'adapter les lois au temps présents, il importe de le faire en écrivant un code du travail du 21^e siècle qui permette de contester la mainmise des actionnaires et de la rentabilité financière sur les entreprises. De donner aux salariés des droits et pouvoirs nouveaux d'intervention dans les choix des entreprises et aux citoyens et élus dans les choix de la cité.

Oui c'est de davantage de démocratie dont il doit être question, pas de retour en arrière.

Alors, vous aussi, pour ne pas vous laisser imposer une nouvelle loi de régression sociale, participez aux mouvements en cours.

Le dessin



A regarder

On ne peut que vous conseiller très fortement d'aller jeter un oeil, voire les deux, sur internet, sur les vidéos des conférences gesticulées de Franck Lepage. Un artiste qui est déjà venu à plusieurs reprises à Calais, au Channel, Scène nationale, gage de qualité s'il en est. Allez, au hasard, tapez "Incultures". C'est savoureux et très intelligent.

On le note

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au
194-196 Bd de l'égalité à Calais

Environnement

Associations et missions de service public, faut-il les aider ou leur pourrir la vie ?

À l'occasion de leur assemblée générale, les pêcheurs du Calais se sont exprimés sur une partie de leurs difficultés : le coût du faucardage estimé pour 2015 à un peu plus de 80 000 euros, alors qu'en fonction d'estimations, la demande de subvention avait été de 60 000 euros.

Bien évidemment une demande complémentaire a été effectuée, mais il semble bien que cela prenne du temps. Trop de l'avis des bénévoles, qui s'inquiètent. Oui, c'est important de le rappeler, ceux qui dirigent l'association sont bénévoles !

Probablement irrité, ou persuadé que le mécontentement s'adressait à lui, le président du SYMPAC (syndicat du Calais qui gère le dossier) a tenu à répondre aux interpellations par voix de presse.

Sur la forme et pas sur le fond. Et le fond, il est indispensable que nous le rappelions pour que nombre d'élus se rendent compte que ce ne sont pas les pêcheurs qui essaient de les duper, mais bien la chose publique qui fait depuis de très nombreuses années de substantielles économies, grâce aux pêcheurs. À partir de cette réalité sur laquelle nous allons revenir, il serait particulièrement « urbain » que les collectivités veuillent bien prendre les dispositions nécessaires pour éviter tout problème.

C'est depuis les années la fin des années 1990 que les pêcheurs du Calais, sont venus prendre la place de VNF (Voies navigables de France) pour entretenir les canaux. Inutile, nous pensons, de dire pourquoi. Le SYMPAC, quant à lui reprendra le dossier à partir de 2007.

Depuis le démarrage de l'opération, et donc y compris depuis la prise en charge du dossier par le SYMPAC, ce sera en permanence la recherche de

toutes les ficelles pour dépenser moins. Subventions pour construire le bateau faucardeurs, contrats aidés, re-contrats aidés... Jamais, les collectivités n'ont payé le juste prix. Elles se sont contentées de verser des subventions d'équilibre qui représentaient la différence entre les coûts et les subventions ou aides perçues.

Imaginons un instant que l'une ou l'autre des collectivités ait assumé la tâche en régie. Combien cela aurait-il coûté de plus ? Imaginons qu'aucune collectivité n'ait souhaité assumer la tâche et que d'un commun accord il y ait eu recours à un appel d'offre. Combien cela aurait-il coûté de plus ? Quant à imaginer que l'entretien ait pu être repris par VNF, on peut toujours rêver !

Chaque année, de nombreuses collectivités fonctionnent avec un budget primitif et un budget supplémentaire. Et dans le cadre d'un fonctionnement à l'équilibre, il est prévu une subvention de fonctionnement classique et, pour garantir l'équilibre (en cas de besoin) une subvention exceptionnelle. La question qui se pose est dès lors très simple. Considérant que depuis 2007 on sait cela, ne peut-on faire droit plus rapidement aux besoins d'une mission de service public ?

Chaque année, de très nombreuses collectivités (même lorsque leurs dotations diminuent) terminent avec des excédents positifs. Ne peut-on dans ces conditions mandater une subvention exceptionnelle qui évite de tels débats ?

Il est grand temps que le vivre ensemble et le respect commun reprenne tout leur sens. Faute de quoi, c'est de nouveau l'intérêt public qui paiera les pots cassés.

Emploi

Une baisse du chômage artificielle

Confronté à l'échec de sa politique pro-Medef, le gouvernement essaie de s'en prendre à l'indicateur mensuel du taux de chômage. Sa méthode de communication, qui consiste à en extraire une seule partie, la catégorie A, vise à dissimuler la réalité d'une évolution de plus en plus marquée par la précarité.

La perméabilité entre les différentes catégories est énorme. En 2014, 3,6 millions de demandeurs d'emploi sont passés d'un mois sur l'autre, d'une catégorie à une autre. (50 % de A à B, 36 % de A à C, 16 % de A à D ou E).

La baisse du chômage est artificielle, l'écart d'un mois sur l'autre s'expliquant par l'augmentation des radiations et le recours aux stages.

Ce numéro de passe-passe ne trompe personne, parce qu'il s'agit de la vie de gens pour qui (ils sont de plus en plus nombreux) il devient difficile de boucler les fins de mois. Mais de ceux-là, la communication gouvernementale s'en moque, puisque, comme chacun sait désormais, « ça va mieux »... Pour mieux vous convaincre nous portons à votre connaissance une partie des chiffres qui ont été publiés par *La Voix du Nord* le 28 avril dernier.

Demandeurs d'emploi, Catégorie A

	Nombre	évolution/mois	évolution/an
Pas-de-Calais	90836	-1,9	-2,2
Nord, Pas-de-Calais, Picardie	380771	-1,7	-0,4

Demandeurs d'emploi, Catégories A-B-C

Pas-de-Calais	138846	0	1,1
Nord, Pas-de-Calais, Picardie	573181	-0,1	1,7

Coup de griffe

➤ On atteint des sommets !

Jeudi dernier (28 avril) Natacha Bouchart, maire de Calais, présidente de l'agglomération du Calais, vice-présidente de la région des « Hauts de France », a eu les honneurs du Petit Journal. Mais pour quelle raison ? Pour avoir défendu Calais et le Calais dont les médias ne savent parler que pour évoquer le cas douloureux des migrants ? Pour une prise de position engagée sur un sujet sensible ? Pas du tout... En fait si il a été question de Mme Bouchart c'est parce qu'elle a traité de "connard", en pleine séance plénière du conseil régional, un conseiller régional FN. Oui madame. Du haut niveau. Qui reflète d'ailleurs assez bien le reste des débats tout aussi constructifs. Franchement on a du souci à se faire sur l'avenir de notre région. Pas que ça nous étonne remarquez... Mais on espère quand même que les électeurs qui ont permis à ces guignols, qui eux ne sont pas de l'info, de diriger les « Hauts de France » ne s'attendaient pas à autre chose...

Coups de pub

LE RUSÉ
organise



SAMEDI
28 MAI 2016

PECHE A LA TRUITE
À l'étang de Courtebourne
17 € par pêcheur + 1 apéro offert


Possibilité de se restaurer sur place
ou d'amener son pique-nique
Mis à disposition d'un barbecue
(ramener son charbon de bois)
Buvette sur place




Pour les réservations
téléphonez
au 06.35.58.26.58 (Marceau)
ou
au 06 25 15 53 97 (Jean-Marie Bacquet)

LE RUSÉ
organise

DU 26 MARS 2017 AU 10 AVRIL 2017
UN CIRCUIT
A



CUBA



PRIX DU SEJOUR : 2 240 € TOUT COMPRIS
Prise en charge au départ de Calais
Possibilité de payer en plusieurs fois.



DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
téléphonez
au 06.35.58.26.58
ou
au 03.21.34.61.16